

<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article45>



CE2 V travail semaine 3 rectifié

- Classe de CE2 V (Mme VIOUX) -

Date de mise en ligne : samedi 4 avril 2020

Copyright © Ecole elementaire Marie Curie de LA VILLE AUX DAMES -

Tous droits réservés

[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/pdfpngdocid3752d-05fad.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/pdfpngdocid3ebdf-f5985.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/docpngdocid36b67-bc7b8.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/pdfpngdocid3712c-13eec.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/pdfpngdocid3d9d0-4e306.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/docpngdocid39f35-83677.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/docpngdocid3ba49-eaa43.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/pdfpngdocid37f37-196dd.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/pdfpngdocid3abf9-596d5.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/pdfpngdocid38d1a-dc18e.png>]
[<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-mariecurie-lavilleauxdames/local/cache-vignettes/L52xH52/pdfpngdocid36eff-7d0f1.png>]

Chers parents,

Au vu des innombrables renvois de documents (notamment en format photo .jpeg !) reçus hier qui ont complètement saturé ma messagerie académique (!), je suis dans l'obligation de rappeler certaines de mes consignes. Celles-ci furent déjà expliquées dans le « 2è mode d'emploi » et je les résumerai à la fin de ce message. J'en profiterai aussi pour clarifier certains points et en modifier d'autres.

Par ailleurs, je dois reconnaître, et m'en excuse vivement (!), que j'ai commis quelques erreurs que j'ai corrigées... Ainsi, vous trouverez ci-joint un cahier de bord n°2 Semaine 3 modifié, qui annule et remplace l'autre, ainsi que ses documents (certains documents ont été modifiés et mis en .pdf et je me suis rendu compte que le codage était faux ! S3 et non S2 pour Semaine 3 !).

Résumé :

Mots d'ordre : économiser l'encre et/ou éviter au maximum les encombrements sur la messagerie académique ainsi que favoriser l'autonomie des élèves.

Les élèves feront leurs exercices soit en écrivant sur une feuille à part, soit par ordinateur sur le document de travail. Ils s'auto-corrigeront systématiquement grâce aux corrigés joints (contenant des explications). Seuls certains documents peuvent être renvoyés mais uniquement en pdf grâce à l'application « Notebloc » tels les exercices facultatifs de coloriage (seuls documents à imprimer au demeurant, en Anglais par exemple), éventuellement les fiches écriture des Rituels, les dessins et les productions d'écrits pour lesquelles il n'y a pas de corrigés (comme les résumés du conte étudié et l'album « Le hollandais sans peine » par exemple). Ces 2 derniers documents, qui font partie de ce que j'appelle les « Défis Détente » sont, je le rappelle, destinés à être mis sur le site de l'école.

CE2 V travail semaine 3 rectifié

Rassurez-vous, nous en resterons définitivement à ce mode de travail. Les conditions particulières que nous vivons font que l'enseignement à distance en est à ses balbutiements. De surcroit, les conditions de travail ne sont pas optimum.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et votre implication.

Cordialement,

Mme Vioux

PS : J'accepte toutefois le travail de la semaine 2 (pour lequel il n'y a pas de corrigés) pour correction.